




LES PLANS ET PROGRAMMES LOCAUX DE PREVENTION DES DECHETS

Vincent DESGRANGES (ADEME)

1



QUELQUES CHIFFRES...

- Le poids de nos OM a doublé en 40 ans
- 32 Mt pris en charge par les collectivités
- Le coût de la gestion des déchets a doublé en 10 ans


2



**SOLUTION EFFICACE POUR
MAITRISER LES COUTS :**

**LE DEVELOPPEMENT DE LA PREVENTION
DES DECHETS**

3




**ENSEMBLE DES ACTIONS
ABOUTISSANT A :**

- **Une non ou moindre génération de déchets**

ET POUR LES DECHETS MENAGERS :

- **A une non ou moindre remise des déchets à une structure intercommunale**


4



PRINCIPALES ACTIONS DE PREVENTION

- 1 - Réduire à la source par l' éco-conception :**
de l'extraction de matière première à la distribution des produits
- 2 - Prolonger la durée de vie des produits :**
compostage, réemploi, réparation,...
- 3 - Eco-consommer en remettant en cause nos habitudes d'achats :**
éviter les produits jetables, suremballés,...

5



PRINCIPAUX REPERES

- **2004** : adoption du 1er Plan National de Prévention qui visait une stabilisation de la production des déchets en 2008
- **2005** : lancement de la campagne nationale «Réduisons vite nos déchets, ça déborde »
- **2006** : lancement de la première semaine de la réduction des déchets


6



PRINCIPALES DECISIONS SUITE AU GRENELLE EN MATIERE DE PREVENTION

- Diminution de 15 % à l'horizon 2012 des déchets destinés à l'enfouissement ou à l'incinération
- Généraliser les plans et programmes locaux de prévention financés par une augmentation de la TGAP
- Augmentation progressive de la TGAP enfouissement (de 10 à 40 euros en 2015) et institution d'une TGAP incinération (de 2 à 14 euros en 2015)
- Réduction de 7 % de la production des ordures ménagères et assimilés en 5 ans
- Créer une taxation pour les produits fortement générateurs de déchets


7



1 - LE PLAN PREVENTION

- Porté par le **CONSEIL GENERAL**
- Fixe la Programmation et les Objectifs sur le département pour
 - inciter les EPCI à lancer des programmes locaux de prévention
 - organiser des opérations de sensibilisation au niveau départemental (coordination avec les porteurs de programmes locaux)

8




2 - LE PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION

- Porté par les **EPCI à compétence déchets**
- Ils choisissent les actions de prévention appliquées sur le terrain en fonction des objectifs que l' EPCI s'est fixé (cohérence avec le Plan s'il existe..) avec

au moins une action sur les thèmes suivants :


9



PROGRAMMES LOCAUX DE PREVENTION

- la sensibilisation
- les actions éco- exemplaires de la collectivité
- les actions emblématiques nationales : compostage individuel, stop-pub ,sacs de caisse, ..
- les actions d'évitement de production de déchets: achats éco-responsables,réparation,réemploi, ..
- les actions de prévention qualitative et quantitative des déchets des entreprises

10



LES PLANS/PROGRAMMES LOCAUX DE PREVENTION

- Autres conditions pour signer un **contrat de performance** avec l'Agence :
 - Désigner un élu référent et un animateur
 - Constituer un Comité de suivi et un comité de pilotage
 - Mobiliser les ressources financières et humaines pour atteindre les objectifs annuels d'activités et d'impacts
 - Tenir un tableau de bord des actions engagées permettant de suivre leur efficacité

11



LE MONTANT DES AIDES

Aide forfaitaire de l'ADEME (sur 5 ans max)

PLAN 0.25 euros par hab

PROGRAMME 1.5 euros /hab/an < 30 000 hab
1 euros /hab/an de 30 000 à 100 000 hab

Aide versée si :

atteinte des objectifs annuels d'activités et d'impacts

12




LES OBJECTIFS ANNUELS D'ACTIVITE

Année 1 :

- Etablissement du plan/programme sur 5ans
- Définition des indicateurs de suivi et d'évaluation (d'activité et d'impacts)
- Point zéro + matrice coût

13




LES OBJECTIFS ANNUELS D'ACTIVITE

Années suivantes (2 à 5):

- Etat d'avancement du Plan/Programme
- Renseignements des indicateurs + matrice coûts

14



LES OBJECTIFS D'IMPACT à 5 ANS

- Objectifs principaux

PLANS : 80 % de la population du département couvert par des programmes locaux

PROGRAMMES : A minima réduire de 7 % la production des ordures ménagères et assimilés

+ Autres objectifs d'impacts définis à la fin de la première année

15



OBJECTIFS ADEME 2012

- Soutenir **100 plans** de prévention
- Soutenir des programmes de prévention pour toucher **50 millions d'habitants**

En 2009 , 10 % de la population français est concerné par le lancement d'un programme

16